

Objet : Travaux locatifs
Nos réf. : MKR/JK/LA/2013

Société Lorraine d'Habitat
Service Développement & Patrimoine
2 passage Sébastien BOTTIN
CS 90150
54003 NANCY CEDEX

MANDAT DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

La réclamation de travaux que vous nous avez fait parvenir concerne des réparations locatives suivant le décret n° 87 – 712 du 26 août 1987. Ces travaux sont normalement à votre charge et vous incombent. Nous pouvons, avec votre accord écrit, faire réaliser ces travaux en vos lieux et place, mais **les frais vous seront réclamés dans votre prochain avis d'échéance**. Ceux ci seront pondérés en fonction du coefficient de vétusté de votre équipement et de votre temps de présence dans le logement.

NB : Le présent mandat ne concerne que les réparations locatives à votre charge.
Dans le cas où les travaux seraient de grosses réparations à la charge du bailleur, la somme ne vous sera pas facturée.

Si vous désirez nous confier la gestion de ces réparations, nous vous demandons de compléter le document ci-après.

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Objet de la demande :

Adresse du locataire :

Téléphone du locataire :

Je soussigné(e), M., Mme,, locataire à la Société Lorraine d'Habitat, confirme ma demande d'intervention et déclare que :

Je souhaite que la SLH mandate une entreprise pour réaliser les travaux qui sont d'ordre locatif dans mon logement et je m'engage à rembourser les sommes dues. Celles ci me seront refacturées sur ma prochaine quittance de loyer.

Je ne souhaite pas que la SLH fasse intervenir une entreprise à mes frais et m'engage à résoudre le désordre technique par mes propres moyens.

Fait à, le/...../.....

Signature du locataire